

## **Rapport moral du président pour l'exercice 2017**

Comme l'an dernier nous avons distingué rapport moral et rapport d'activité. Ce dernier vous sera présenté par Béatrice Kerfa.

Je rappelle que l'action de l'AJORCA s'articule autour de **deux axes principaux** :

1. La revitalisation du centre ancien que nous considérons comme un élément essentiel de l'identité de Joigny et de sa fonction de centralité territoriale.
2. La promotion de la ville dans son ensemble, ce qui implique de redresser son image et d'améliorer son attractivité

### **Or que constatons nous ?**

1. Concernant le vaste projet de renouvellement urbain présenté comme le cadre d'un nouvel avenir pour le Jovinien, nous sommes toujours au point mort.
2. Et pendant que, les discussions se poursuivent, semble-t-il, avec la préfecture, la région, les agences nationales et que sais-je encore, la situation de la ville telle qu'elle est vécue par ceux qui y vivent, continue de se dégrader.
3. Nous avons fait des propositions concernant le commerce, l'animation des vitrines, l'amélioration des relations entre la municipalité et les commerçants. Elles n'ont reçu aucune réponse.
4. Sur les thèmes récurrents de la propreté, de la sécurité, de l'entretien, de la réparation de ce qui est dégradé, c'est l'immobilisme qui l'emporte, engendrant, au final, la lassitude des plaignants.

Face à ce constat, notre conseil d'administration s'est interrogé sur les conséquences qu'il fallait en tirer pour notre action. Il est même allé jusqu'à se demander s'il fallait maintenir l'association.

### **Quatre conclusions se sont dégagées de nos échanges au sein du conseil :**

1. La première est que l'AJORCA doit poursuivre son rôle de promoteur d'idées auprès des instances municipales et communautaires, dans l'esprit de neutralité politique constructive qui a toujours été le sien.
2. La deuxième conclusion est qu'au vu des difficultés rencontrées, il apparaît souhaitable de recentrer notre action vers des projets concrets sur lesquels nous pouvons avoir une plus grande maîtrise, c'est à dire une capacité d'initiative avec nos propres moyens. A cet égard, deux domaines ont été retenus dans un premier temps :
  - a. la poursuite du projet relatif au château des Gondi avec le projet d'en faire un musée national des contes et légendes
  - b. l'engagement d'actions visibles sur le patrimoine à l'instar de ce que fait l'association des Maisons Paysannes, en repeignant des portes cochères emblématiques de la ville. Bien entendu cela se ferait dans les règles, c'est à dire avec l'accord des propriétaires.
3. Cette réorientation implique un élargissement de notre recrutement afin d'avoir des bénévoles prêts à s'investir dans de tels travaux. Dans cette perspective, nous sommes prêts également à proposer une modification des statuts et notamment à supprimer la clause d'agrément si l'assemblée estime que ce serait de nature à permettre un recrutement plus large.

4. Enfin le CA lui-même doit évoluer et accueillir des membres plus jeunes désireux de conduire des actions concrètes susceptibles de produire des effets visibles immédiats.

Si ces orientations recueillent votre assentiment nous nous y emploierons au cours des prochains mois et en ferons un objectif de l'année 2018.